



MON VILLAGE
URBAIN



Lundi 13 décembre 2020

LA VILLE DOTE LES ÉCOLIERS BÉGLAIS DE MASQUES EN TISSU ET DE POCHETTES RANGE-MASQUES

Afin d'accompagner les familles béglaises dans l'application des gestes barrière face à la Covid-19 le maire de Bègles Clément Rossignol Puech a décidé d'équiper gratuitement les écoliers de plus de 6 ans de 2 masques réutilisables. Ils seront également dotés d'une pochette range-masques pédagogique et d'un document pour les aider dans l'utilisation des masques. La distribution se déroulera mardi 15 décembre auprès des écoliers.

En cohérence avec le protocole national au sein des écoles et à l'obligation de port du masque pour les élèves des classes élémentaires, le maire de Bègles Clément Rossignol Puech a souhaité soutenir les parents d'élèves et garantir la protection des écoliers scolarisés dans les établissements publics et privés de Bègles.

Près de 1 900 enfants béglais de plus de 6 ans se verront ainsi dotés par la commune de deux masques pédiatriques en tissu et d'une pochette range-masques. Un accompagnement pédagogique aux bons gestes d'utilisation des masques de protection sera dispensé pendant la distribution. Il prendra notamment la forme d'un flyer explicatif réalisé à partir de dessins d'écoliers Béglais réalisés pendant les temps d'accueil périscolaire.

Le maire Clément Rossignol Puech sera présent mardi 15 décembre, à 12h30, à l'école Langevin pour distribuer les masques et trousseaux aux élèves.

Les deux masques réutilisables et normés ont été confectionnés par des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire. Sew&Laine, association béglaise, créée en 2011, est chargée d'en coordonner la conception. Portée depuis ses débuts par une approche éco-responsable, l'équipe s'engage à penser la filière textile autrement, de sa production à sa consommation en prônant l'innovation technologique et sociale, l'intelligence collective, la créativité et le recyclage. Les masques sont fabriqués localement, par un réseau de couturières justement rémunérées et avec des tissus labellisés.

Les pochettes range-masques, fabriquées à l'aide de polyester recyclé, comportent une doublure en tissu imperméable pour isoler correctement le masque usagé. Les masques et la pochette sont lavables en machine à 40°C.



MON VILLAGE
URBAIN



LA VILLE MOBILISÉE FACE AU COVID-19 DANS LES ÉCOLES

Depuis le début de la crise sanitaire, la Ville de Bègles a pris plusieurs dispositions afin d'adapter les protocoles sanitaires dictés par le Gouvernement et l'Éducation Nationale, et d'améliorer le quotidien des agents des écoles :

- Le protocole sanitaire appliqué a été validé collégalement au sein de nos instances consultatives internes, à chaque étape clé ;
- L'intégralité des postes vacants sont remplacés sans délai le jour même. Prenant acte d'une situation occasionnant des surcroits de tâches, des efforts exceptionnels ont été effectués par la collectivité depuis la rentrée scolaire de septembre à hauteur de 16 contrats de remplacement, 500 heures de travail en intérim, ainsi que la formation et l'allongement de 2 heures par semaine des contrats des personnes en Parcours Emploi Compétences depuis le 18 septembre.

De plus, suite à une discussion avec Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, les mesures suivantes ont été prises la semaine dernière pour soulager le quotidien de tous les personnels au contact des élèves :

- L'emploi de personnels techniques en renfort dans chaque école à raison d'un agent par établissement plus particulièrement chargé des opérations quotidiennes de désinfection des matériels pédagogiques et scolaires;
- L'adaptation des menus des repas et des modalités du service dans les restaurants scolaires (retour au self lorsque cela est possible) afin d'alléger la charge de travail et rendre de la disponibilité aux agents auprès de enfants ;
- Un dialogue avec les directeurs sur un assouplissement des protocoles concernant le brassage des enfants pendant le temps de la pause méridienne : le repas pourrait s'organiser par rotation des groupes par niveau des élèves et non par groupe de classe, lorsque les conditions matérielles de l'école le permettent ;
- L'ouverture de discussions avec les directeurs d'établissement afin de travailler des évolutions concernant l'utilisation du matériel pédagogique et scolaire au quotidien par les enseignants, afin de limiter les opérations de désinfection obligatoires en privilégiant la mise en quarantaine des matériels ou les parcours moteurs.

Un bilan global du fonctionnement et des moyens des équipes municipales dans chaque école sera également réalisé, afin d'apporter des réponses à moyen terme permettant d'améliorer les conditions de travail.